



Réunion du Comité Syndical

du vendredi 24 juin 2005

CS - 1.11

**Transport et traitement des déchets
Marché d'appel d'offres ouvert**

RAPPORT

Présenté par M. Emile GEHANT
Président

L'usine d'incinération d'ordures ménagères du S.E.R.T.R.I.D. est génératrice de déchets qui sont :

- Les R.E.F.I.O.M.
- Les mâchefers
- Les ordures ménagères (en cas d'arrêt des installations)

1- Les R.E.F.I.O.M.

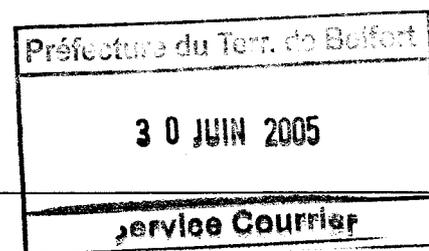
Les R.E.F.I.O.M sont des résidus ultimes produits par le système de traitement des fumées et par une récupération de cendres sous chaudière. Du fait de leur toxicité, ces résidus doivent être traités en Centre d'Enfouissement Technique de classe 1.

2- Les mâchefers

Les mâchefers sont des résidus issus de la combustion des ordures ménagères et récupérés à la sortie des fours. Ces mâchefers doivent être traités conformément à la circulaire du 9 mai 1994 qui classe ceux ci en 3 catégories qui sont :

- ⇒ Classe V :Valorisable en technique routière,
- ⇒ Classe M :Maturable,
- ⇒ Classe S :Stockage en Centre d'Enfouissement Technique

L'appartenance des mâchefers à l'une ou à l'autre des catégories est fixée sur la base d'un test de potentiel polluant.



3- Les Ordures Ménagères

L'évacuation des ordures ménagères en Centre d'enfouissement Technique ou sur une Usine d'Incinération est envisagée uniquement en cas de problèmes majeurs et prolongés imprévisibles, sur une ou deux lignes d'incinération.

Un appel d'offre avait été lancé en 2003 pour une durée de trois ans. Ce marché vient à terme le 31 décembre 2005.

Pour l'exercice 2006, il est proposé de lancer une consultation par une procédure par appel d'offre ouvert pour des marchés fractionnés à bons de commandes selon les articles 10, 33, 57, 58, 59 et 71-II du code des marchés publics.

Ce marché sera conclu pour une période de trois ans (du 1 janvier 2006 au 31 décembre 2008).

Le détail des productions et des coûts estimés est donné dans les tableaux ci dessous.

Production annuelle

Résidus	Lots	Production mini en T	Production maxi en T
REFIOM	1	2682	4250
Mâchefers V	2	14250	21250
Ordures Ménagères	3	0	6000

Production sur trois ans

Résidus	Lots	Production mini en T	Production maxi en T
REFIOM	1	8046	12750
Mâchefers V	2	42750	63750
Ordures Ménagères	3	0	18000

Coût annuel estimé

Résidus	Lots	Coût mini en € HT	Coût maxi en € HT
REFIOM	1	64821,58	1027182,50
Machefers V	2	22515,00	33575
Ordures Ménagères	3	0	600000

Coût estimé sur trois ans

Résidus	Lots	Coût mini en € HT	Coût maxi en € HT
REFIOM	1	194.464,74	3.081.547,50
Machefers V	2	67545,00	100.725,00
Ordures Ménagères	3	0	1.800.000,00
Coût total		262.009,74	4.982.272,50

Préfecture du Terr. de Belfort

3 0 JUIN 2005

service Courrier

Le Comité Syndical, à l'UNANIMITE :

- **ADOPTÉ** les dispositions présentées,
- **AUTORISE** M. le Président à procéder à la consultation des entreprises par appel d'offres ouvert (conformément au Code des Marchés Publics) pour le transport et le traitement des R.E.F.I.O.M, Mâchefers, Ordures Ménagères du S.E.R.T.R.I.D.

Les crédits nécessaires feront l'objet d'une proposition aux budgets primitifs correspondants.

**Ainsi délibéré au siège administratif du S.E.R.T.R.I.D., ladite délibération ayant été affichée par extrait le - 4 JUIL. 2005 , conformément au C.G.C.T.
Dépôt en préfecture le 30 JUIN 2005 .**

POUR EXTRAIT CONFORME

Syndicat d'Etudes et de Réalisation
pour le Traitement Intercommunal des Déchets
S.E.R.T.R.I.D.
Zone Industrielle de Bourogne
90140 BOUROGNE
Emile GEHANT

